

Recommandation de bonne pratique – Fiche descriptive

Titre	Mésusage de l'alcool : dépistage, diagnostic et traitement
Méthode de travail	Sur la base des Recommandations pour la pratique clinique (RPC).
Objectifs	Améliorer la qualité de la prise en charge des patients adultes présentant un mésusage de l'alcool.
Patients ou personnes concernés	Toutes les personnes présentant un mésusage de l'alcool.
Professionnels concernés	Bien que de nombreux professionnels soient potentiellement concernés par les conduites addictives (champs sanitaire, social, judiciaire, éducatif...), ces recommandations sont essentiellement destinées aux médecins généralistes, aux addictologues et, de façon générale, à tous les professionnels de santé, médecins (notamment internistes, hépatogastroentérologues, médecins du travail, neurologues, psychiatres...) ou non-médecins (infirmiers, psychologues, sages-femmes, mouvements d'entraide...), qui prennent en charge des patients présentant un mésusage de l'alcool.
Demandeur et promoteur	Société française d'alcoologie (SFA)
Co-promoteurs	Association nationale de prévention en alcoologie et addictologie (ANPAA) European Federation of Addiction Societies (EUFAS)
Partenaires	Addictions drogues alcool info service (ADALIS) Alliance prévention alcool (APA) Collège de la médecine générale (CMG) Collège universitaire national des enseignants d'addictologie (CUNEA) Coordination des associations et mouvements d'entraide reconnus d'utilité publique (CAMERUP) Fédération française d'addictologie (FFA) Fédération nationale des établissements de soins et d'accompagnement en addictologie (FNESAA) Société française de médecine du travail (SFMT) Société française de tabacologie (SFT)
Financement	Public et privé.
Pilotage du projet	Comité de pilotage présidé par le Pr François Paille.
Recherche documentaire	Une part très importante de la recherche bibliographique est basée sur le méthodique travail d'analyse réalisé par les sociétés savantes internationales. La stratégie précise de recherche documentaire est décrite en annexe 2 de l'argumentaire scientifique.
Auteurs de l'argumentaire	Les 18 membres du groupe de travail.
Participants	Les membres du groupe de travail, les membres du groupe de lecture national et du groupe lecture européen.
Conflits d'intérêts	Les participants des groupes de travail ont communiqué leurs déclarations d'intérêts. Elles ont été analysées par les membres du comité de pilotage et considérées comme compatibles avec leur participation au groupe de travail de cette recommandation de bonne pratique. Les déclarations publiques d'intérêts sont consultables sur le site de la Société française d'alcoologie (www.sfalcoologie.asso.fr) à la rubrique "Recommandation de bonne pratique".
Actualisation	L'actualisation de la recommandation sera envisagée en fonction des données publiées dans la littérature scientifique ou des modifications de pratique significatives survenues depuis sa publication.
Format	Recommandation de bonne pratique, téléchargeable sur www.sfalcoologie.asso.fr , www.anpaa.asso.fr , www.eufas.net .